

Le guet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'esprit parisien.

L'esprit parisien n'a pas complètement sommeillé pendant le siège ; il a pris seulement une forme plus satirique et plus caustique, dont les traits ne sont souvent pas sans justesse. Ce ne sont pas toujours les Allemands qui ont fait les frais de la plaisanterie parisienne, elle s'est exercée avec beaucoup de verve sur la famille impériale. Les portraits-charges de tous les coryphées du système déchu, plantés sur des corps d'animaux, sont d'une éloquente ressemblance et des mieux réussis. Le titre nous fait voir la figure allégorique de la France, vêtue du peplum républicain, ouvrant les portières de la galerie ; au-dessus d'elle on voit, perché sur un bâton, « le grand vautour de Sedan. »

On fait ensuite connaissance avec les membres de la famille impériale, entr'autres — mordante antithèse — le lièvre qui s'enfuit dans un champ de blé et le sanglier au poil hérissé, armé de revolvers et de poignards : deux types parfaitement dessinés. Fort spirituellement rendu, est aussi le président du corps législatif, M. Schneider, représenté par un petit lapin blanc dressé sur un disque en bois à la manière des jouets d'enfants, et agitant avec une patte de devant la sonnette traditionnelle. Emile Ollivier, dardant sa langue de vipère, s'enroule autour d'un portefeuille ministériel. Le général de Failly, l'arrangeur des bals de la cour, sautille sous les traits mignons d'un griffon, et offre, en guise d'ordres de cotillon, des dragées à la Mentana. Frossard, le gouverneur du prince impérial (celui-ci est représenté en serin enfermé dans une cage), s'épanouit sous la forme d'un âne savant rassemblant avec la patte les lettres de l'alphabet. Nieuwerkerke est métamorphosé en barbet marqué au chiffre de la princesse Mathilde. Chevreau n'est plus, dans notre ménagerie, qu'un bouc jetant un regard luxurieux sur les dames de la cour. Enfin nous remarquons encore une chatte, Marguerite Bellanger, jouant avec une souris de Nuremberg, rappelant à s'y méprendre les traits du seigneur et maître impérial.

Cette galerie curieuse est complétée par le « Musée des empaillés, » dans lequel on choisit au hasard un museau de renard fin et astucieux ; c'est le comte de Morny. — « Don du comte de Flahaut, » dit une note explicative inscrite au bas du dessin.

Citons encore une collection d'une date plus récente — elle est des mois de janvier et février — consistant en 16 feuilles et intitulée : « Fleurs, fruits et légumes du jour, » qui s'en prend aux notabilités militaires et politiques de la République. Trochu est représenté sous la forme d'un œillet rouge autour duquel voltigent les papillons du gouvernement de la défense nationale. Cette image porte la devise suivante :

Il a son plan
Sous trois cachets ; chez un notaire.
Il a son plan,
Précis, infaillible, excellent ; °

Est-ce un chef-d'œuvre militaire ?
Ne sachant rien, je dois me taire.
Il a son plan¹.

Gambetta, borgne, s'en va par monts et par vaux, perché sur d'énormes échasses et sous la figure du tournesol, lancer des dépêches et des proclamations dans les provinces. Le soleil véritable fait une grimace ironique à ce nouveau soleil de la France et lui tire la langue. Félix Pyat, en radis rouge, porteur d'une barbe artificielle rouge écarlate, écrit, avec une plume et une encre de même couleur, un article de fond dans le *Vengeur* : « Combien de temps, citoyens radis, voulez-vous vous laisser opprimer par les navets ? »

Une transfiguration d'une éloquence navrante est celle de Jules Favre changé en immortelles et déposé sur une tombe. On voit, attachée à la croix qui surmonte la pierre tumulaire, une couronne en fleurs de paille jaunes avec cette inscription : « Défense de Paris. » Sur la tombe on lit ceci :

Ci-git

La phrase célèbre d'un académicien :

*Pas un pouce de notre territoire,
Pas une pierre de nos forteresses !*

Les clubs sont tournés en ridicule d'une façon assez piquante : Dans une de leurs salles, éclairée au pétrole, un orateur prononce ces paroles : « La philanthropophagie, c'est-à-dire la consommation fraternelle de l'homme par l'homme, remplacera les vivres absents. Citoyens, mangeons-nous les uns les autres ! »

Le guet.

L'origine du guet, ou veilleur de nuit, remonte à la plus haute antiquité ; les Romains l'avaient introduit dans les Gaules, c'était un des premiers besoins de la civilisation. Le plus ancien document sur le guet de Paris date du règne de Clothaire II, en 575. Une ordonnance de Charlemagne, de 813, parle de ceux qui, chargés de faire le guet, manquent à leur service et seront condamnés par le comte ou premier magistrat, à quatre sous d'amende. Nul doute que, dans l'origine, le guet ne fût fait par les habitants non payés, comme mesure de sûreté. Une ordonnance avait été rendue par Louis IX, sur la demande des gens de métiers, qui avaient offert de faire ce service de nuit, « pour la sûreté de leurs corps, de leurs biens et marchandises, pour remédier aux périls, aux maux et accidents qui survenaient toutes les nuits dans la ville, tant par les vols, larcins, violences, enlèvements de meubles par locataires, etc. » Les gens de métiers s'étaient chargés de ce service à leurs dépens, les uns après les autres, de trois semaines en trois semaines ; à tour de rôle. Dans notre siècle, ce corps s'est transformé sous les noms de gendarmerie, de garde municipale, etc.

Le guet existe encore dans quelques petites villes de notre Suisse, mais il tend à disparaître ; c'est

¹ On se rappelle que le général, dans une lettre adressée aux journaux français, avait parlé de ses prévisions sur l'issue funeste de la guerre, et qu'il avait dit qu'on en trouverait les preuves dans un testament déposé chez son notaire.

dommage pour ceux qui l'écoutaient, surtout pour les enfants, qui éprouvaient un sentiment de sécurité à la pensée de ce gardien de nuit. Quant au guet lui-même, sa tâche devenait bien pénible pendant les longues et froides nuits d'hiver, et peu de personnes ambitionneraient maintenant cette place. Un ministre qui voyageait l'année dernière en Espagne, entendit le guet de Saragosse ; il indiquait l'heure et le temps qu'il faisait, ciel serein, pluie ou vent ; dans une autre ville, il ajoutait une invocation à la vierge Marie.

Cette vieille coutume existe encore dans plusieurs villes de l'Allemagne. Dans ce pays, les guets chantent d'une voix sonore de belles hymnes allemandes, qui se font entendre dans le silence de la nuit.

Une lettre de Bordeaux donne les renseignements suivants sur le local où siège l'Assemblée nationale :

« Cette après-midi, j'ai visité au Grand-Théâtre la salle construite pour l'Assemblée nationale. L'entrée des députés a lieu par le pérystyle du théâtre. Là se trouve un pas-perdu assez vaste. On gravit ensuite un bel escalier de quelques marches, et l'on pénètre dans la salle par l'ancienne loge de face de l'édilité bordelaise. Les bans des députés occupent toute la partie réservée aux fauteuils d'orchestre, aux premières loges et une partie de la scène. On a même été obligé de construire des gradins latéraux afin de pouvoir faire asseoir tous les députés, au nombre de 750.

» Dans la coulisse, une place a été destinée à une trentaine de journalistes. La tribune occupe le milieu de la scène. Une loge de droite est réservée au corps diplomatique. Quant au public, les places qu'il pourra occuper ne dépassent pas six cents. On ne peut, bien entendu, siéger qu'à la lumière. Le magnifique lustre du milieu a été élevé et un autre a été placé sur la scène, au-dessus du président. »

Paris reprend peu à peu sa physionomie habituelle. De toutes parts les cours se rouvrent : au Collège de France, à la Sorbonne, à l'École des mines, à l'École de médecine, à l'École de droit, les professeurs remontent dans leurs chaires, d'où les avait chassés le bombardement. Les étudiants, encore vêtus du costume de gardes mobiles, viennent garnir les amphithéâtres.

Les bibliothèques se dépouillent de la cuirasse dont on avait jugé prudent de les revêtir pour protéger les innombrables trésors qu'elles renferment.

A la Bibliothèque nationale, notamment, on sort les éditions rares, les manuscrits des caveaux où on les avait empilés. On opère un premier classement pour débrouiller ce chaos, de façon à pouvoir bientôt tout remettre en place et rendre aux travailleurs les salles qu'ils fréquentaient jadis si assidûment,

De leur côté, les théâtres annoncent tous leur réouverture. En même temps, ils nous apprennent la diminution du prix des places. Signe des temps !

La rentrée des classes pour les élèves internes des lycées est fixée au 15 mars prochain.

Ceux de ces établissements qui avaient été convertis en ambulances ont évacué sur la province tous leurs blessés ; aucune maladie contagieuse n'y a été admise, et, par surcroît de précaution, on a badigeonné les murs à la chaux, repeint les boise-ries et complètement assaini les dortoirs.

Une partie de jeu.

NOUVELLE

III

— Certainement, dit M. Tuxford, sonnez tout de suite et envoyez-lui un souverain. Sans cet homme, vous auriez pu demeurer toute la nuit sur la route. Et cependant, non, continua-t-il, nous ferons mieux de descendre nous-mêmes et de l'examiner soigneusement ; car, après tout ce que vous venez de me raconter, il ne serait point impossible qu'il fit aussi partie de cette bande.

Nous nous rendimes donc dans le vestibule de l'hôtel, et fîmes chercher le groom, qui était resté assis sur le pas de porte de la maison. La lumière de la lampe tombait en plein sur son visage, tandis qu'il se tenait devant nous et retournait son bonnet entre ses doigts. Il me parut exactement tel qu'il s'était dépeint lui-même : un véritable Ecosse, aux pommettes saillantes, cheveux rouges coupés ras et légers favoris, rouges aussi. Il était encore très jeune ; vingt ans tout au plus.

Mon précepteur fixa sur lui un regard déterminé sous lequel ses yeux se baissèrent, tandis qu'il murmurait quelques mots d'espoir de mon rétablissement. Moi je ne disais rien, mais je gravais fortement dans ma mémoire la physionomie du jeune drôle.

— Vous n'avez pas un demi-sou, dit enfin M. Tuxford froidement, et si vous m'en croyez, le plus tôt vous quitterez ce pays, mieux cela vaudra ; vous et vos compagnons, vous pouvez vous estimer heureux d'en être quittes à si bon marché.

Le groom protesta d'un ton pleurard, que son accent forcé rendait d'autant plus hypocrite, et il se glissa hors de la maison.

— Il n'y a pas le moindre doute, me dit M. Tuxford quand nous fîmes de retour dans notre salon, ce garçon appartient à votre bande de joueurs. Ces filous fashionables ont des agents dans toutes les villes du royaume, et l'expérience que vous en avez faite vous a déjà suffisamment coûté.

Il me donna alors quelques détails sur la confrérie de ces misérables, et il me raconta que les voleurs à tous les degrés, filous, escrocs, coupeurs de poches, formaient une espèce de confédération où chacun appartenait à une branche distincte.

— Votre ami l'officier est sans doute un des chefs, grâce à son intelligence, continua-t-il, mais s'il avait du *guignon*, comme ils disent dans leur argot, il n'hésiterait pas à sacrifier ses frères de la province. Ceux que vous avez vus, sont tous des confédérés, le respectable vieillard vêtu en pasteur aussi bien que les autres. Le groom, étant peu éveillé, n'est employé qu'au service qu'il vous a rendu : c'est un espion placé au bas de l'échelle, mais qui s'instruit pour monter plus haut. Evidemment le sentier de la colline aurait mieux convenu que la route à leur dessein, et c'est pour cela que vous avez eu tant de discussions avec votre guide ; l'homme que vous avez vu traverser la rivière était une vedette mise en éveil par le coup de sifflet.

Mon précepteur continua encore quelque temps ses explications : ce que j'en ai dit suffit au but de mon récit.

Notre excursion en Ecosse fut très agréable, et de retour à la maison, nous jugeâmes prudent de ne pas confier mon aventure aux cœurs craintifs de Storckhouse.

Huit ans s'étaient écoulés depuis ces événements, et ils étaient presque effacés de mon souvenir avec d'autres